

APPEL À IDÉES 2020 "ZÉRO RÉSIDU"



SOLUTIONS
INNOVANTES
SUR LA THÉMATIQUE
"ZÉRO RÉSIDU"
POUR LA FILIÈRE
VITI-VINICOLE

APPEL À IDÉES 2020

SOLUTIONS INNOVANTES SUR LA THÉMATIQUE "ZÉRO RÉSIDU" POUR LA FILIÈRE VITI-VINICOLE

Dans le cadre de son activité d'animation, le Cluster Inno'Vin anime un groupe de travail d'une vingtaine de structures de la filière viticole basées en Nouvelle-Aquitaine pour accélérer la production et la commercialisation de vins qualifiés sans résidu de pesticides.

Ces structures sont déjà engagées dans des démarches et recherchent de nouvelles solutions qu'elles n'ont pas encore pu tester ou sur lesquelles elles ne disposent pas d'informations.

En effet, elles constatent qu'aujourd'hui peu de solutions sont proposées aux structures viticoles pour répondre à ce défi et qu'elles sont insuffisantes pour assurer une sécurité de résultats.

C'est pourquoi elles souhaitent détecter ou stimuler de nouvelles solutions technologiques.

Cet appel à idées (AI) a pour but d'identifier et/ou d'accompagner si besoin le développement de solutions concrètes répondant à la démarche « zéro résidu ».

QUELLES IDÉES SOUMETTRE ?

Pour cet AI, nous nous intéressons aux solutions pouvant permettre de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et/ou d'éliminer les résidus de pesticides dans les vins.

Cet appel à idées se veut volontairement large.

Voici, à titre informatif des exemples de sujets que nous recherchons :

Actions préventives au vignoble :

- Mieux/moins utiliser de produits à la vigne : biocontrôle, biostimulants, outils de diagnostic précoce des pathologies végétales, méthodes physiques de traitement de la vigne, nouvelles méthodes d'application...
- Développer de nouveaux itinéraires agronomiques
- Limiter la sensibilité de la vigne aux pathogènes (relation sol-plante)
- Proposer de nouveaux concepts : influence du potentiel Red/Ox...



Actions curatives au chai (élimination des résidus) :

- Sur la vendange : ex : lavage des baies, traitement physique
- Sur le moût
- Sur le vin : ex membrane ou systèmes de captation des molécules avant mise en bouteille

QUI PEUT RÉPONDRE ?

Tout acteur ayant une solution ou la volonté de développer une innovation dans la filière vitivinicole (adhérent ou non d'Inno'Vin).

- **Entreprise** (protection des plantes, agro-fournisseur, équipementier...)
- **Acteur de la production** (viticulteur, coopérative, OP, syndicat, technicien...)
- **Institut technique**
- **Laboratoire de recherche**

QUELS CRITÈRES DE SÉLECTION ?

- Le **caractère innovant** de la solution proposée.
"Innovant" signifie pouvant conduire au développement d'un nouveau produit (ou à une amélioration notable), d'un nouveau procédé ou d'un nouveau service
- La **faisabilité de la solution** et son adaptation possible à court/moyen terme à la filière vitivinicole seront également des critères d'importance.
Des projets trop fondamentaux ne seront pas retenus.
- Une **solution non encore testée à large échelle en Nouvelle-Aquitaine et n'ayant pas bénéficié d'un soutien de la part d'Inno'Vin**
- Une **solution efficace pour la baisse des résidus phytosanitaires**

QUELS BÉNÉFICES POUR LE PORTEUR D'IDÉES ?

En répondant à cet AI, vous pourrez :

- bénéficier d'un **relai de communication vous offrant une visibilité sur votre projet et votre structure (directement auprès d'utilisateurs potentiels)** ;
- disposer si besoin d'un **accompagnement** par les équipes d'Inno'Vin en ingénierie de projet afin de permettre la concrétisation de votre idée en une innovation ;

- accéder à des **financements** pour finaliser le développement. Il n'y a pas de budget dédié à cet appel à idées, mais si la solution est retenue, Inno'Vin vous accompagnera afin d'accéder à des financements publics et/ou privés.

CONFIDENTIALITÉ

La liste des membres du GT pourra vous être diffusée si vous avez une solution à proposer.

Votre projet sera d'abord analysé par l'équipe d'Inno'Vin, puis diffusé aux membres du groupe de travail (GT), seulement avec votre accord.

QUEL CALENDRIER ?

- Fin novembre : présélection des projets par Inno'Vin
- Début décembre : sélection des projets par le groupe de travail
- Courant décembre : les structures retenues seront sollicitées pour venir présenter leur projet auprès des acteurs de la filière viticole, partenaires d'Inno'Vin, lors d'une réunion spécifique.

Une co-construction des projets pourra être réalisée avec les acteurs lors de cette réunion, si vous le souhaitez.

COMMENT POSTULER ?

Le dossier de candidature est à renvoyer par mail à l'adresse suivante : contact@innovin.fr avant le **30 novembre 2020**.

Surtout, n'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires.
Votre contact :

Thomas Rospars ou Maëva Breuil
Chargé.e.s de projets
05 57 57 59 05
contact@innovin.fr